

Rapport d'activité de la Sûreté ferroviaire 2025



Sommaire



Notre positionnement
dans le système
ferroviaire

P.12



L'adaptation de nos
capacités humaines
et organisationnelles
aux défis de la
délinquance

P.18



Notre action
opérationnelle
au service du
développement du
transport ferroviaire

P.28



Un modèle
économique hybride
pour une Sûreté
engagée

P.46



Xavier Roche

Directeur de la Sûreté
du groupe SNCF

Protéger aujourd'hui pour préparer demain

Cette année a été exceptionnelle à plus d'un titre. Elle a d'abord été marquée par une fréquentation record de nos trains, témoignant de la confiance renouvelée de nos voyageurs. Elle restera également celle de la mise en œuvre concrète de l'ouverture à la concurrence sur le marché des TER, une évolution structurante qui redessine durablement le paysage ferroviaire. Elle a vu aussi l'apparition de menaces toujours plus diversifiées, des attentes sociétales renforcées et un cadre légal en évolution, avec l'entrée en vigueur de la loi Tabarot.

Face à ces défis, nous avons d'abord consolidé notre positionnement dans le continuum de sécurité.

La signature de notre première convention avec une autorité organisatrice en région, la Région Grand Est, et le renforcement de notre coopération avec les forces de l'ordre témoignent de cette volonté de traiter la sûreté comme un enjeu stratégique. Nous avons également poursuivi la transformation de nos méthodes et de nos outils, en mobilisant l'innovation technologique et l'ingénierie de sûreté pour mieux détecter, analyser et traiter les situations de risque. Enfin, sur le terrain, nos équipes ont agi avec une coordination permanente, pour traiter chaque situation avec la réponse adaptée, des incivilités du quotidien aux menaces les plus critiques. Leur intervention, qu'elle soit préventive ou réactive, a permis de maintenir l'équilibre entre protection des personnes et fluidité du réseau – une mission exigeante, au cœur de notre raison d'être.

Nous avons décliné nos objectifs stratégiques autour de plusieurs priorités : clarifier et affirmer encore notre positionnement ; renforcer notre capacité d'action, avec notamment le déploiement progressif du pistolet à impulsion électrique ; approfondir notre relation client, en particulier avec la préparation de la future convention avec Île-de-France Mobilités ; rester présents et actifs sur tous les fronts de la délinquance.

Les actions engagées en 2025 se renforceront en 2026 avec la même détermination : protéger aujourd'hui pour préparer demain, et faire de la Sûreté ferroviaire un pilier toujours plus solide du système ferroviaire national.

L'équipe dirigeante



Xavier Roche
Directeur de la Sûreté
du groupe SNCF



Christophe Bouteille
Directeur adjoint
et directeur des
Opérations Sûreté



Jérôme Cipriani
Secrétaire Général



Marie-Charlotte Lamoureux
Directrice Financière
et Régulation



Laurence Rocher
Directrice des
Ressources
Humaines



Angélique Guzman
Directrice Contrats
et Relations Clients

Les Directions de Zone Sûreté (DZS)



Alain Chaumont
Directeur de Zone
Sûreté Ouest



Emma Ardouin
Directrice de Zone
Sûreté Nord



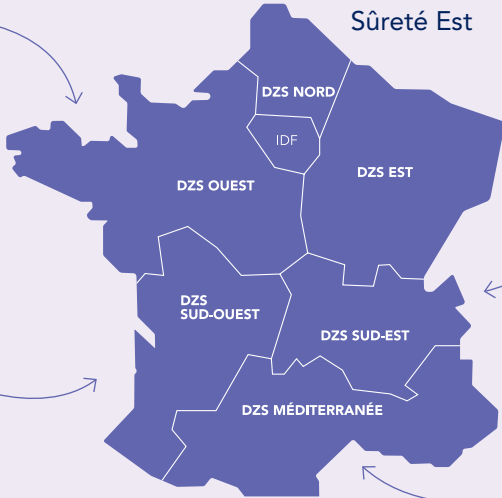
Nathalie Darmendrail
Directrice de Zone
Sûreté Est



Emmanuel Fernex de Mongex
Directeur de Zone
Sûreté Sud-Est



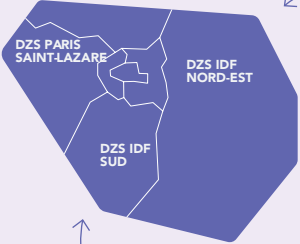
Séverine Delacour
Directrice de Zone
Sûreté Sud-Ouest



Alexandre Dumens
Directeur de Zone
Sûreté Méditerranée



Christophe Lallot
Directeur de Zone Sûreté
Paris Saint-Lazare



Hervé Labrunie
Directeur de Zone Sûreté
Île-de-France Sud



Fanch Capitaine
Directeur de Zone Sûreté
Île-de-France Nord-Est

Temps forts 2025



29 janvier

Cérémonie des distinctions : l'engagement des agents de la Sûreté ferroviaire à l'honneur

La cérémonie annuelle de remise des distinctions de la Sûreté ferroviaire s'est tenue en présence de nombreuses autorités institutionnelles et de partenaires de sécurité.



Renouvellement du Titre à finalité professionnelle d'Agent de la Sûreté ferroviaire

L'UDSUR a renouvelé le Titre à finalité professionnelle d'« Agent de la Sûreté ferroviaire », valable jusqu'en juin 2028 (diplôme de niveau 4, équivalent baccalauréat).



11 septembre

Opération nationale de lutte contre les auteurs de violences sexistes et sexuelles

La Sûreté ferroviaire a conduit une opération nationale d'envergure ciblant les auteurs de violences sexistes et sexuelles.



2 décembre

La SNCF au rendez-vous du Congrès mondial sûreté de l'UIC

Du 2 au 4 décembre 2025, la Sûreté ferroviaire a participé au 20^e Congrès mondial sûreté de l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC), organisé à Rabat autour du thème : « La sûreté ferroviaire de demain combine l'humain et la technologie ».

JANVIER

JUIN

JUILLET/AOÛT

SEPTEMBRE

DÉCEMBRE



Protection des emprises contre les drones malveillants

La Sûreté ferroviaire a renforcé en Île-de-France son dispositif de lutte contre les drones malveillants, en coordination étroite avec la Préfecture de Police de Paris.

Mobilisation durant la période estivale

La DFPS a fortement mobilisé ses expertises spécialisées en appui des DZS, afin de répondre à une hausse significative des flux et des situations exceptionnelles sur le réseau.



17 décembre

Premier contrat AOM-Sûreté ferroviaire : la Région Grand Est fait confiance à l'expertise SNCF

A Nancy, la Sûreté ferroviaire a signé avec la Région Grand Est le premier contrat direct entre une Autorité Organisatrice et la Sûreté ferroviaire, marquant une évolution majeure dans la gouvernance des mobilités régionales.



Temps forts 2025



Cérémonie des distinctions : l'engagement des agents de la Sûreté ferroviaire à l'honneur

Les agents décorés se sont illustrés par des actes de courage et d'engagement exceptionnels : secours à des personnes blessées, prévention de passages à l'acte suicidaire ou encore protection de voyageurs face à des agresseurs violents. Leur action a permis de sauver de nombreuses vies, illustrant un engagement allant jusqu'à la mise en jeu de leur propre sécurité.

Cette cérémonie a également réuni plusieurs hautes autorités de la Police nationale, de la Gendarmerie nationale et de l'autorité judiciaire, témoignant de la qualité des partenariats institutionnels au service de la sûreté des voyageurs.

Au-delà des agents de la Sûreté ferroviaire, elle a permis de mettre à l'honneur des agents SNCF et des partenaires mobilisés au quotidien pour la sécurité des voyageurs. Deux agents de la ligne B ont notamment été distingués à cette occasion. Par ailleurs, Christian Meyer, sous-directeur de la Police régionale des transports de la Préfecture de police de Paris, a reçu la médaille d'honneur des chemins de fer des mains de Jean-Pierre Farandou pour son engagement aux côtés de la Sûreté ferroviaire, notamment durant les Jeux.

Protection des emprises contre les drones malveillants

Le déploiement inédit de dispositifs de détection automatisée sur des emprises stratégiques SNCF a permis d'identifier et de signaler près de 40 survols au Poste de Commandement National de la Sûreté (PCNS) au cours du second semestre.

Chaque alerte fait l'objet d'une analyse en temps réel par un opérateur, permettant l'activation de réponses opérationnelles adaptées et la coordination immédiate avec les forces de l'ordre.

Cette montée en puissance s'inscrit dans une démarche structurée d'amélioration continue, avec pour prochaine étape la co-construction, avec les clients SNCF, d'une cartographie des sites les plus exposés afin d'optimiser les dispositifs de protection et les protocoles d'intervention.



Renouvellement du Titre à finalité professionnelle d'Agent de la Sûreté ferroviaire

Ce titre valide des compétences professionnelles spécifiques et ouvre des perspectives de revalorisation salariale pour les agents embauchés sans le niveau bac. Il repose sur quatre blocs de compétences :

- prévention des atteintes dans le domaine ferroviaire ;
- lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens dans le domaine ferroviaire ;
- intervention à la suite de la commission d'atteintes contre les personnes et les biens dans le domaine ferroviaire ;
- traitement de l'information et communication professionnelle.

Le parcours alterne 15 semaines de formation théorique (enseignement général, TIS et tir), puis un stage opérationnel de quatre mois au sein des Directions de Zone Sûreté, avant un jury d'examen final.



Opération nationale de lutte contre les auteurs de violences sexistes et sexuelles

170 missions ont été organisées sur l'ensemble du territoire, mobilisant plus de 700 agents dans les trains et les gares. Selon la nature des faits constatés, les individus concernés ont fait l'objet d'injonctions de sortir de nos emprises, de verbalisations ou d'interpellations.

Cette mobilisation s'inscrit dans une action continue de lutte contre les violences sexistes et sexuelles : plus de 400 opérations de prévention et de traitement ont été réalisées au cœur du parcours client, dans les trains comme en gare.



Mobilisation durant la période estivale

L'UNIR et l'EAR ont constitué les deux piliers de cette mobilisation.

L'UNIR a engagé une expérimentation inédite de projection individuelle visant à renforcer la robustesse des équipes en DZS et à compenser des absences opérationnelles, dans une logique de continuité.

En parallèle, l'EAR a assuré une présence opérationnelle soutenue lors des pics estivaux et grands événements (Grau-du-Roi, Fêtes de Bayonne), garantissant la prise en charge des voyageurs en gare et à bord en situation perturbée. À l'unanimité, partenaires, acteurs opérationnels et gestionnaires de crise ont salué le rôle et la spécificité de l'entité EAR.

La DFPS confirme ainsi son rôle de force d'appui essentielle des DZS dans la gestion des situations de tension durant les périodes de forte affluence.



La SNCF au rendez-vous du Congrès mondial sûreté de l'UIC

Présidé par Xavier Roche, directeur de la Sûreté ferroviaire et président de la plateforme sûreté de l'UIC, cet événement a réuni les principaux acteurs internationaux du secteur autour des enjeux émergents de sûreté.

À cette occasion, le groupe SNCF a partagé son expertise sur la sûreté des lignes à grande vitesse et les défis associés à la protection des infrastructures ferroviaires stratégiques.



Premier contrat AOM– Sûreté ferroviaire : la Région Grand Est fait confiance à l'expertise SNCF

D'un montant de 4 millions d'euros, ce contrat expérimental confie à la DZS Est la mise en œuvre, en 2026, d'un plan de sûreté renforcé pour les voyageurs des trains régionaux FLUO Grand Est.

Piloté comme un laboratoire d'innovation institutionnelle, ce contrat ouvre la voie à de futurs accords et positionne la Sûreté ferroviaire comme partenaire stratégique des territoires, au cœur des enjeux de sécurité et de fluidité des transports régionaux.

« Ce partenariat avec la Région Grand Est, très engagée pour le ferroviaire, est une marque de confiance et de reconnaissance forte pour nos équipes opérationnelles. Plus de trains sur notre réseau, c'est plus de sûreté pour les usagers des FLUO et pour nos sites de remisage. Un contrat gagnant pour tous, au bénéfice de la sûreté des transports publics régionaux et de notre réseau ferré. »

Nathalie Darmendrail,
Directrice de la Zone Sûreté Est

« En signant ce premier contrat direct avec la Sûreté ferroviaire, la Région Grand Est fait le choix d'aller plus loin pour la sécurité des voyageurs du réseau Fluo Grand Est. Développer le train du quotidien ne peut se faire sans confiance : nous devons garantir à chacun des trajets sûrs, sereins et de qualité. À mesure que nous renforçons l'offre ferroviaire partout dans le Grand Est, il est de notre responsabilité d'accompagner cette ambition par des moyens de sûreté à la hauteur des attentes des usagers, pour un service toujours plus fiable et rassurant pour tous. »

Thibaud Philipps, Vice-Président de la Région Grand Est délégué aux Transports et à la Mobilité durable.

Notre positionnement dans le système ferroviaire

01





En 2025, la Sûreté ferroviaire fait face à un environnement en pleine mutation : ouverture à la concurrence, augmentation de la fréquentation, diversification des menaces et attentes croissantes des partenaires institutionnels et des voyageurs. Pour y répondre, elle structure son action autour d'une raison d'être claire et de trois axes complémentaires – stratégie, ingénierie et interventions opérationnelles. L'année a été marquée par des avancées majeures, notamment la loi Tabarot et la première convention signée avec une autorité organisatrice en région, qui renforcent son rôle au cœur du système ferroviaire.

NOTRE RAISON D'ÊTRE : GARANTIR LA SÛRETÉ DU SYSTÈME FERROVIAIRE NATIONAL

Entité dédiée à la protection du système ferroviaire français, la Sûreté ferroviaire a pour mission de **protéger les personnes et les biens**, de **prévenir les atteintes à l'ordre public** et de **lutter contre les menaces qui visent le réseau**, en coopération étroite avec les autorités compétentes.

Cette raison d'être et ces trois piliers ont guidé l'ensemble de nos décisions et de nos actions avec un double objectif : répondre aux enjeux immédiats – sécurisation des infrastructures, lutte contre les violences, adaptation aux nouvelles réglementations – et préparer l'avenir par l'innovation technologique, le renforcement de nos partenariats et l'anticipation des risques émergents.



UN CADRE LÉGAL EN ÉVOLUTION

Le vote de la **loi Tabarot sur la sécurité dans les transports**, promulguée en avril 2025, a ouvert de nouvelles perspectives d'action sur le réseau ferré national. Ce texte renforce nos prérogatives en matière de **prévention et d'intervention**, tout en nous imposant une exemplarité accrue dans l'exercice de nos missions. Il autorise notamment le recours, dans un cadre strictement défini, au **pistolet à impulsion électrique** : une arme à létalité réduite qui permet à nos agents d'intervenir à distance et d'apporter une réponse graduée et dissuasive, au service de la protection des agents et des voyageurs.



01

Notre mission s'articule
autour de trois axes :

- 1 une **politique et une stratégie de sûreté**, qui contribuent à définir les orientations pour l'ensemble du système ferroviaire, inscrivent la Sûreté ferroviaire dans le continuum de sécurité national et européen, et portent nos engagements en matière de culture de sûreté, de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de responsabilité sociétale ;
- 2 une **ingénierie de Sûreté**, qui conçoit, adapte et évalue les dispositifs en fonction des risques, des menaces et des retours d'expérience, et mobilise les outils et technologies nécessaires en appui des équipes de terrain ;
- 3 des **interventions opérationnelles et armées**, qui incarnent la sûreté au quotidien par une présence de proximité sur l'ensemble du territoire, des actions de prévention et de réaction face aux situations de malveillance ou de menace, et une coordination permanente avec les forces de l'ordre pour contribuer à la continuité du service de transport.

L'adaptation de
nos capacités
humaines et
organisationnelles
aux défis de la
délinquance

02





L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de consolidation pour la direction de la Sûreté, dans un contexte de stabilisation des effectifs après les recrutements importants réalisés en 2023 et 2024. La politique RH a été prioritairement orientée vers le développement des compétences, l'accompagnement des parcours, la qualité de vie au travail et la promotion de la mixité, avec une ambition claire : maintenir un haut niveau de performance opérationnelle tout en renforçant la soutenabilité des métiers sur le long terme.



Compétences, formation et parcours professionnels

UNE FORMATION STRUCTURANTE AU CŒUR DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

La formation constitue un levier central de **maintien de la capacité opérationnelle et d'adaptation des compétences** aux évolutions des métiers.

Elle concerne une population d'environ 3 100 agents, dont 2 800 agents opérationnels, pour lesquels le maintien des fondamentaux métiers (droit pénal, techniques d'intervention sûreté, tir) et des compétences transverses (SST, management) est déterminant.

Plus de 136 000 heures de formation ont été réalisées, représentant un investissement de 6 % de la masse salariale et de 4 % du chiffre d'affaires. L'effort porte prioritairement sur la **formation continue** et le **renforcement des compétences des agents en poste**, dans une logique d'amélioration continue fondée sur les retours terrain et le benchmark avec les partenaires régaliens. L'accueil d'une trentaine d'alternants illustre par ailleurs l'engagement de la direction de la Sûreté en faveur de l'insertion professionnelle.

Cet effort s'appuie sur l'Université de la Sûreté ferroviaire (UDSUR).

+ de
136 000
heures de formation

L'Université de la Sûreté

02

Organisme de formation de portée nationale reconnu par l'État, l'UDSUR est certifiée QUALIOPi jusqu'en 2027. Cette certification atteste d'un niveau d'exigence élevé en matière de qualité pédagogique et d'audits réguliers. L'UDSUR a **renforcé sa fonction de pilote pédagogique**, avec un processus de conception de formation formalisé et la refonte de l'offre en un catalogue interactif détaillant, pour chaque module, la durée, le coût, le public cible, les prérequis, les objectifs et les modalités pédagogiques.

La digitalisation de l'offre s'est accélérée avec :

- ▀ la **production de contenus vidéo** courts (notamment sur les TIS),
- ▀ l'**intégration de vidéos dans les supports pédagogiques** pour schématiser certaines notions complexes (module pénal, sécurité du personnel, etc.),
- ▀ le **recours à la réalité virtuelle** pour certains apprentissages,
- ▀ le **développement en interne d'un module de tir interactif** (MTI) qui remplace une licence privée. Plusieurs scénarios ont déjà été tournés et testés, avec des retours satisfaisants sur la qualité pédagogique, et de nouveaux scénarios sont en préparation, notamment autour de la gestion de foule.

Parallèlement, l'UDSUR s'ouvre davantage à l'externe, **via des conventions de formation** avec plusieurs entités du Groupe et des clients externes (Transilien, EIC, plusieurs régions TER, Trenitalia, Eurostar, etc.), renforçant ainsi le **rayonnement de l'expertise** de la Sûreté.



UNE LIGNE MANAGÉRIALE RENFORCÉE ET DES TRAJECTOIRES CLARIFIÉES

La direction de la Sûreté a consolidé son engagement en faveur d'une ligne managériale solide et de parcours professionnels lisibles, répondant aux attentes d'un environnement opérationnel exigeant.

Pour ce faire, elle a étoffé ses dispositifs de développement des compétences managériales, combinant formations dédiées, accompagnements personnalisés et outils d'évaluation.

Ces actions visent à :

- **Consolider les pratiques managériales** : conférences thématiques, dispositifs de co-développement et assessments ciblés ont permis d'adapter les méthodes de management aux spécificités des métiers de la Sûreté.
- **Sécuriser les trajectoires professionnelles** : le dispositif « Trajectoire + Maîtrise », déployé depuis 2024, a permis à 38 candidats d'intégrer un parcours structuré. À l'issue de la formation, 33 ont été validés, dont 23 managers (DPX) et 10 référents spécialistes, démontrant l'efficacité du dispositif face aux exigences du terrain.
- **Anticiper les besoins futurs** : une trajectoire cadre pour les managers opérationnels est en cours de construction, avec un déploiement prévu en 2026. Cette initiative vise à renforcer l'attractivité des fonctions de management et à préparer les équipes aux évolutions du secteur.

Ces actions illustrent la capacité de la direction de la Sûreté à accompagner les évolutions professionnelles tout en garantissant un haut niveau d'expertise et de cohésion d'équipe.

UNE ACTIVITÉ RH MARQUÉE PAR LA STABILISATION DES EFFECTIFS

La direction de la Sûreté a poursuivi sa trajectoire de stabilisation des effectifs, avec un total de **3 101 salariés**, en légère diminution par rapport aux années précédentes, conformément aux orientations stratégiques définies.



L'année 2025 est caractérisée par des recrutements modérés, en cohérence avec les anticipations réalisées les années précédentes. Les départs sont principalement constitués de **départs naturels (66 % des cessations d'activité)**, tandis que les démissions restent faibles et stables, liées à des projets de reconversion ou à des mobilités vers d'autres organisations régaliennes.

Cette stabilisation des effectifs permet à la direction de la Sûreté de maintenir un niveau élevé de continuité opérationnelle, tout en préparant les évolutions futures, notamment en matière de renouvellement des compétences et d'adaptation aux nouveaux enjeux du secteur.



Structure des effectifs :

61%

d'agents d'exécution, 29,5 % d'agents de maîtrise et 9,5 % de cadres, reflétant une organisation équilibrée entre expertise terrain et encadrement.

16,7%

de femmes, un taux qui témoigne des efforts engagés pour renforcer la mixité, tout en soulignant les marges de progression restantes.

Âge moyen de

42,1 ans

et ancienneté moyenne de 15 ans et 10 mois, illustrant une expérience solide et une fidélisation des talents.



52,8%

en région
Île-de-France

47,2%

en province

Qualité de vie au travail et prévention de l'usure professionnelle



UNE MOBILISATION CONTINUE AUTOUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La direction de la Sûreté a renforcé ses actions en matière de qualité de vie au travail (QVT), dans un contexte d'exigence opérationnelle élevée et une volonté affirmée d'accompagner la soutenabilité des métiers.

Ainsi, plusieurs initiatives ont été déployées, telles que :

- **Accompagnement des fins de carrière** : des mesures spécifiques ont été mises en place pour faciliter la transition vers la retraite et valoriser l'expérience des agents.
- **Aménagements techniques** : les véhicules de service ont été équipés de dispositifs visant à renforcer la sécurité des agents, en réponse aux retours terrain.
- **Entretiens post-absence** : un dispositif systématique a été instauré pour accompagner les agents après des absences de longue durée, favorisant leur réintégration et prévenant les risques de désengagement.
- **Comités QVT** : des instances dédiées ont été créées pour identifier et traiter les irritants, avec une approche collective et proactive.

Le baromètre interne « C'est à Vous » a révélé un **score de satisfaction de 78 %**, témoignant d'un niveau élevé d'engagement et de bien-être au travail. Les résultats ont donné lieu au déploiement d'actions ciblées, incluant le traitement des irritants identifiés.

La prévention des **risques psychosociaux** et de l'absentéisme a été renforcée, avec une approche combinant actions individuelles et collectives.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET ACCOMPAGNEMENT

La prévention des risques professionnels reste une priorité stratégique pour la direction de la Sûreté, avec un objectif clair : réduire durablement les accidents du travail et ancrer une culture de prévention partagée.

Des actions spécifiques en matière de santé-sécurité au travail

- ♥ **Formations ciblées** : des modules spécifiques ont été déployés pour sensibiliser les agents aux risques liés à leurs missions, notamment en matière de sécurité physique et de gestion du stress.
- ♥ **Retours d'expérience systématiques** : les incidents et accidents font l'objet d'analyses approfondies, permettant d'ajuster les dispositifs de prévention et de formation.
- ♥ **Adaptations organisationnelles** : des aménagements ont été mis en place pour mieux concilier exigences opérationnelles et conditions de travail, notamment pour les agents exposés à des situations à haut risque.

La prévention s'appuie sur une **collaboration renforcée** entre managers, services de santé au travail et acteurs de la prévention. Cette synergie permet d'identifier les situations à risque, de traiter les signaux faibles et de proposer des solutions adaptées aux parcours individuels.



78%

de score de satisfaction, révélé par la baromètre interne « C'est à Vous »



Éthique, valeurs, mixité

L'ÉTHIQUE ET LES VALEURS AU CŒUR DE L'ACTION DE LA SÛRETÉ

L'éthique et le respect des valeurs sont au fondement de l'action de la Sûreté ferroviaire, en cohérence avec les principes du groupe SNCF : intégrité, respect et engagement au service du public. Ces valeurs guident les décisions et les interventions des agents, dans un contexte où chaque action peut être scrutée.



Après deux années d'importants recrutements, la Sûreté ferroviaire a poursuivi une dynamique de consolidation des politiques de développement des compétences, d'accompagnement des parcours, de qualité de vie au travail, de promotion de la mixité et des règles éthiques. Notre priorité ? Maintenir un haut niveau de performance opérationnelle. Permettre à chaque collaborateur d'assurer ses missions avec professionnalisme, fierté, exemplarité, et engagement dans un environnement de travail sain et sécurisé.



Laurence Rocher
Directrice des
Ressources humaines



Dispositifs 2025

- ♥ **Réseau de correspondants éthiques** : de nouveaux correspondants ont été déployés dans chaque entité, formant un maillage territorial complet. Formés par la Direction Éthique Groupe, ils interviennent dans le traitement des signalements et assurent une réaction rapide et adaptée aux situations sensibles.
- ♥ **Sensibilisation des CODIR** : l'ensemble des CODIR Sûreté a été sensibilisé aux enjeux éthiques, permettant à la ligne managériale de porter ces valeurs au plus près des équipes.
- ♥ **Formation initiale** : un module dédié à l'éthique a été intégré au parcours « Trajectoire + », ancrant ces principes dès la prise de fonction.
- ♥ **Ethics Day** : pour la deuxième année consécutive, la Sûreté ferroviaire a participé activement à cet événement, avec des tables rondes et des échanges collectifs. Xavier Roche, Directeur de la Sûreté Groupe, est intervenu pour rappeler l'importance des valeurs du Groupe et de la Charte Éthique dans les missions de la Sûreté.
- ♥ **Atelier « Tous Éthique »** : cet atelier a mobilisé l'ensemble des agents autour de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, renforçant la vigilance collective et la culture de respect.

Ces initiatives illustrent l'engagement de la direction de la Sûreté à faire de l'éthique un **levier de confiance et de cohésion**, tant en interne qu'auprès de ses partenaires et du public.



DES INITIATIVES POUR RENFORCER LA MIXITÉ ET L'ÉGALITÉ

La mixité professionnelle reste un **enjeu clé** pour la direction de la Sûreté. Des actions ciblées ont été déployées pour **favoriser la représentation des femmes** dans les métiers de la Sûreté et **promouvoir l'égalité** à tous les niveaux de l'organisation, notamment :

→ Sensibilisation et lutte contre les discriminations :

- Des sessions de sensibilisation aux enjeux de mixité ont été généralisées auprès des membres des CODIR Sûreté, renforçant l'implication de la gouvernance.
- Ces actions complètent les dispositifs existants de prévention du sexisme (formations obligatoires, campagnes de communication internes, signalement des comportements inappropriés).



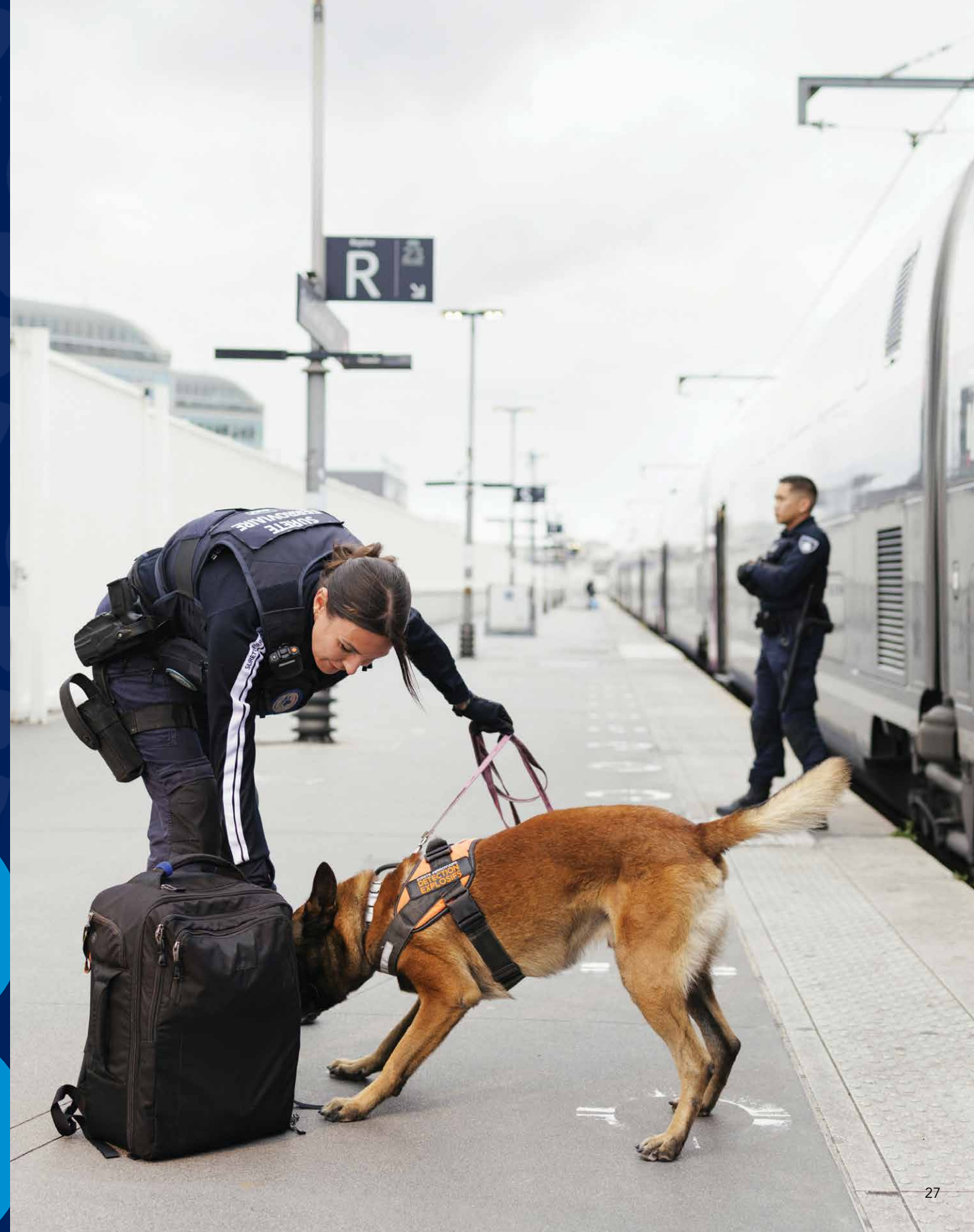
→ Promotion de la représentation féminine :

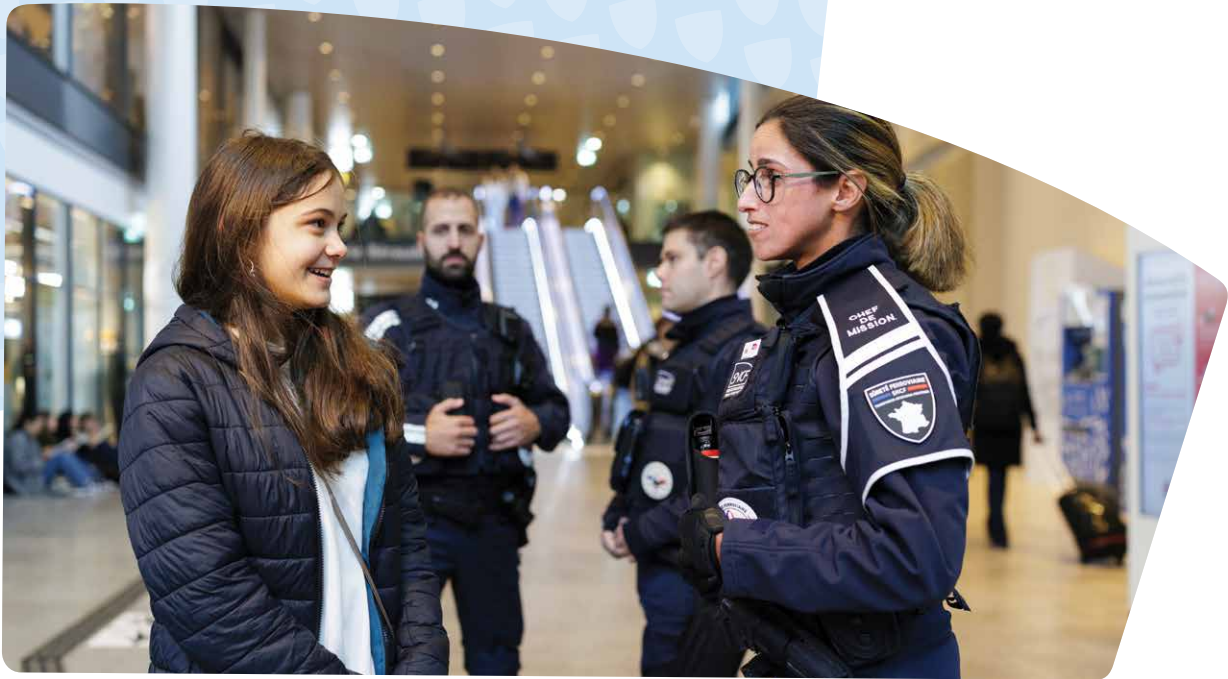
- **Communications ciblées** : des campagnes internes et externes ont été menées pour valoriser les parcours de femmes au sein de la Sûreté, en collaboration avec le tissu associatif.
- **Suivi renforcé** : un suivi systématique des évolutions en matière de promotion, de rémunération et de mobilité interne des salariées a été mis en place, afin d'identifier et de lever les freins éventuels.

Ces démarches s'inscrivent dans une logique de progression continue, visant à renforcer l'attractivité des métiers de la Sûreté auprès des femmes et à garantir une **représentativité équilibrée** à tous les niveaux de l'organisation.

Notre action
opérationnelle
au service du
développement
du transport
ferroviaire

03





En 2025, la Sûreté ferroviaire intervient dans un contexte opérationnel sous tension, marqué par une fréquentation sans précédent, l'arrivée de nouveaux opérateurs et des attentes renforcées en matière de protection des personnes et des biens. Pour y répondre, les équipes intensifient leur présence sur le terrain et adaptent leurs dispositifs en temps réel, notamment lors des grands départs ou des événements sensibles.

Prévention et lutte contre la délinquance : un engagement soutenu face aux défis de 2025



Missions & Activité générale

Missions : 93 785	En tenue (agents armés) : 88 013 En civil (agents armés) : 4 007	Prises de contact : 800 598
Accompagnements de trains : 186 237	Assistances aux personnels : 112 746	Équipes par jour : 256

Actes & Prérogatives

Procès-verbaux : 108 491	Inspections Visuelles de Bagages (IVB) : 539 546	Palpations administratives : 125 547
Injonctions de Sortir des Emprises (ISE) : 95 044	Interdictions d'Accéder au Train (IAT) : 82 189	Injonctions de Descendre du Train (IDT) : 36 667
Contrôles gardiennage : 4 351	Objets délaissés traités : 26 654	Sans intervention de la brigade cynophile : 9 356 Avec intervention de la brigade cynophile : 17 298

Interpellations

Total interpellations :
6 778

Partenariats & Prestations

Prestations de Lutte Anti-Fraude (LAF) : 6 193	Prestations communes avec les FSI : 4 104
--	---

Une année de transition post-JO, marquée par l'agilité opérationnelle

Après les dispositifs exceptionnels déployés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la Sûreté ferroviaire a ajusté son modèle opérationnel pour concilier efficacité terrain et maîtrise des effectifs. Si le nombre total de missions a diminué de 4,8 % (passant de 98 498 à 93 785), cette baisse masque une réorientation stratégique vers des interventions à plus forte valeur ajoutée : les palpations administratives progressent de 24,9 %, les injonctions de sortir des emprises (ISE) de 10,2 %, et les interpellations augmentent de 2,4 %, principalement pour trois motifs :

- les ports d'armes prohibés (1 818 faits, +1,1 %) ;
- les faits de violences (938 faits, +0,6 %) ;
- les outrages (771 faits, +16,5 %).

Des dispositifs sur mesure pour des enjeux ciblés

2025 a été rythmée par des déploiements stratégiques, adaptés aux risques identifiés :

- **Sécurisation des grands événements :**
 - 306 agents mobilisés pour la finale de la Ligue des champions,
 - Dispositifs renforcés lors du Tour de France, du 14 juillet, et des festivals (ex. : Hellfest).
- **Protection des trains de nuit :**
 - Accompagnement systématique des Intercités de nuit pour lutter contre les vols et les violences sexistes et sexuelles, avec une attention particulière portée aux gares de correspondance.
- **Présence dans les zones sensibles :**
 - Présence accrue sur le tramway T4 (Seine-Saint-Denis) et le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), où les équipes ont travaillé en étroite collaboration avec les collectivités locales.



Un continuum de sécurité renforcé par les partenariats

La Sûreté ferroviaire s'appuie sur une coopération opérationnelle ciblée pour amplifier son action sur le terrain :

+46,1 %

d'interventions conjointes avec les forces de sécurité intérieures (FSI).

+56,7 %

de prestations de lutte anti-fraude (LAF), ciblées sur les zones et les créneaux les plus sensibles.

Ces partenariats optimisent la capacité d'action de la Sûreté et renforcent la sécurité du réseau ferroviaire.

Violences sexistes et sexuelles : une mobilisation renforcée sur tout le territoire

Un phénomène mieux identifié, mieux combattu

2 964 faits de VSS ont été signalés (+5 % vs 2024), une hausse qui reflète **non pas une aggravation du phénomène, mais une libération de la parole et une meilleure détection**. Les données révèlent que :

87%

des victimes sont des femmes,

97%

des auteurs identifiés sont des hommes.

Des actions de prévention ciblées et innovantes

Pour répondre à ces enjeux, la prévention a été renforcée tout au long de l'année, avec des dispositifs visibles dans les gares et les trains :

- **Grands départs d'été :** mise à disposition de nouveaux supports de communication sur la lutte contre les VSS dans les gares les plus fréquentées (Paris-Nord, Lyon-Part-Dieu, Marseille-Saint Charles), rappelant les numéros d'urgence 3117 et 31177, les sanctions encourues et les réflexes à adopter. Un numéro dédié (+33 9 80 98 31 17) permettait aux voyageurs étrangers de joindre facilement le dispositif.
- **Journée internationale du 25 novembre :** 170 opérations menées sur l'ensemble du territoire, mobilisant plus de 500 agents de la Sûreté ferroviaire, de Gares & Connexions et de SNCF Voyageurs. Les actions visaient à sensibiliser le public, à rappeler le cadre légal et à encourager les signalements.



Une opération nationale inédite

Le 11 septembre 2025, une opération nationale d'envergure a mobilisé plus de 250 agents en civil, organisés en 70 équipes. Répartis dans 276 gares et 315 trains, ces agents avaient pour mission d'identifier et d'interpeller les auteurs d'infractions, tout en assurant une prise en charge immédiate des victimes. Cette journée a permis de dépasser la moyenne quotidienne des signalements, marquant l'efficacité des opérations ciblées.

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie globale combinant dissuasion, répression et accompagnement des victimes, et sont complétées par un travail quotidien des agents.

UMAY et les « safe places » : un réseau de protection en expansion

Pour compléter son dispositif, la Sûreté s'appuie sur un partenariat solide avec l'application UMay, qui permet aux victimes de signaler un sentiment d'insécurité ou une agression et d'être orientées vers un lieu sûr : les « safe places ». Fin 2025, le dispositif comptait :

- **131 «safe places»** en France (dont 70 en Île-de-France),
- **453 victimes** prises en charge en 2025, avec un accueil et un accompagnement dédiés (orientation vers les forces de l'ordre, soutien psychologique).
- **Objectif 2026 :** étendre le réseau et garantir une prise en charge de qualité sur tout le territoire.

Sûreté Économique et Financière : une activité mobilisée face à la fraude

La Sûreté Économique et Financière (SEF) a adapté son expertise aux évolutions des fraudes, en traitant 1 400 dossiers (+20% vs 2024). Les escroqueries et fraudes aux moyens de paiement (chèques, cartes bancaires) ont concentré l'essentiel des enquêtes (1 000 dossiers), illustrant la sophistication croissante des techniques utilisées. En parallèle, l'activité d'investigation numérique s'est maintenue à un niveau stable, avec 120 dossiers traités en 2025.



Réquisitions judiciaires : une organisation optimisée

La SEF a répondu à 6 110 réquisitions judiciaires (+15% vs 2024). Cette performance repose sur trois leviers :

- centralisation des demandes avec les douanes,
- formalisation des processus,
- structuration d'une organisation dédiée, permettant de réduire les délais de traitement.

Collaboration renforcée avec la direction Éthique Groupe

La SEF a traité 25 dossiers en lien avec la DEG, confirmant son positionnement comme acteur de référence sur les investigations complexes et sensibles à fort enjeu pour le Groupe.

La fin d'année a été consacrée à accompagner nos clients dans le cadre du changement de modèle économique des prestations, qui sont sorties du périmètre régulé.



Ingénierie et innovation : des solutions sur mesure adaptées aux enjeux

03



Chaque étude s'appuie sur une méthodologie structurée : analyse des menaces, identification des vulnérabilités, modélisation des scénarios de risques, puis définition de mesures combinant aménagements, dispositifs techniques et présence humaine. Cette approche permet d'apporter aux décideurs des préconisations argumentées, directement opérationnelles et adaptées aux contextes locaux.

Deux exemples de réalisations qui ont marqué l'année :

VISION SÛRE, LE LABEL DU BUREAU D'ÉTUDES DE LA SÛRETÉ

Le bureau d'études intervient pour l'ensemble des SA du groupe SNCF et plus largement des entreprises ferroviaires. Il conduit plusieurs missions clés :

- 1 **Évaluer les risques** et vulnérabilités sur les sites et infrastructures
- 2 **Analyser et proposer des solutions**, incluant la prévention physique et organisationnelle
- 3 **Proposer l'implantation de systèmes de vidéoprotection**, en définissant le positionnement optimal des dispositifs
- 4 **Accompagner et réaliser des diagnostics**, études environnementales et audits pour garantir la conformité et l'efficacité des dispositifs

Cette ingénierie de Sûreté a été mobilisée sur des emprises et des flux particulièrement sensibles, au cœur des activités du réseau. Ainsi, pas moins de 23 études ont été menées pour des clients variés (SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions, SNCF Voyageurs, SNCF Immobilier...).

- **l'étude de sûreté du site de triage de Sotteville**, qui a permis d'établir un diagnostic complet et de formuler des recommandations pour renforcer la protection des infrastructures ;
- **le projet d'implantation de vidéoprotection pour la zone transmanche de Paris Gare du Nord**, première phase d'un dispositif ambitieux destiné à sécuriser un site à forts enjeux.

Transmission des savoirs : former pour mieux prévenir

Au-delà des études, l'activité s'est enrichie d'une forte dimension de transfert de compétences. En 2025, 52 agents de la Cellule d'Analyse et de Protection du Réseau (CAPR) ont été formés à la méthodologie des études sûreté « de consultation ». Les retours soulignent à la fois la qualité pédagogique des formations et leur applicabilité immédiate sur le terrain, contribuant à diffuser une culture de la sûreté par le conseil et l'analyse.

VISION SÛRE : AU SERVICE DU TERRAIN

Des exercices interforces pour anticiper les crises

La Sûreté ferroviaire a organisé plusieurs exercices interforces pour **éprouver ses protocoles et renforcer la coordination avec ses partenaires régaliens**. L'un des plus marquants s'est déroulé à Marne-la-Vallée Chessy, dans la nuit du 22 au 23 mai. En plus des agents de la Sûreté, il a mobilisé la Police nationale, la sécurité privée, les équipes de SNCF Gares & Connexions et SNCF Voyageurs.

Ces entraînements, préparés sur plusieurs mois, visent à tester en conditions réelles les protocoles de gestion de crise et à optimiser la coordination entre les acteurs du continuum de sécurité. Les scénarios simulés – prise en charge de victimes de VSS, gestion d'une tentative d'intrusion armée, réaction à une attaque au couteau – ont permis :

- de **valider les procédures existantes**,
- d'**identifier des axes d'amélioration** pour les dispositifs de sûreté en gare,
- de **renforcer la coopération** entre partenaires, en situation normale comme en contexte de crise.

Ces exercices contribuent directement à la résilience opérationnelle du dispositif de sûreté et à la montée en compétence des équipes.



Baromètre Satisfaction Client (BSC) Sûreté : mesurer pour ajuster

Du **3 au 20 octobre 2025**, Vision Sûre a piloté une campagne du **Baromètre Satisfaction Client (BSC) Sûreté** dans **12 gares** réparties sur l'ensemble du territoire (Bordeaux, Lille Flandres, Paris Austerlitz, Marseille Saint-Charles, etc.). Réalisée deux fois par an dans le cadre du **Pacte de Solidarité du Public en Gare**, cette enquête vise à mesurer la perception des voyageurs et leurs expériences de victimation. Les résultats alimentent directement les réflexions du bureau d'études pour concevoir des solutions plus ciblées et plus efficaces.

La campagne 2025 s'est appuyée sur **450 enquêtes par gare**, menées par Ipsos. Les résultats spécifiques sûreté (sentiment d'insécurité, faits vécus, situations à risque) sont analysés en profondeur, puis transformés en plans d'action opérationnels.

Les principales préoccupations des voyageurs, notamment à **Marseille Saint-Charles** et **Paris Nord**, portent sur :

- les **vols sans violence** et les **agressions verbales**,
- la **présence de personnes alcoolisées**,
- la tranche horaire **16h–22h**, identifiée comme un pic d'insécurité perçue.

Les attentes exprimées concernent prioritairement :

- une **présence humaine renforcée**,
- des **améliorations d'aménagements et d'équipements** (éclairage, signalétique),
- une **gestion optimisée des flux**.

En lien avec les équipes locales, des réponses concrètes ont été apportées, telles que **l'augmentation du nombre de caméras de surveillance** et des **contrôles renforcés à l'entrée des emprises**, avec pour objectif d'améliorer durablement la sûreté des gares.

PROJETS COLLABORATIFS EUROPÉENS : UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION PARTAGÉE

La Sûreté ferroviaire renforce son ancrage européen avec le démarrage du projet **SHIELD PCP** au **1^{er} octobre 2025**, pour trois ans (2025–2028). Doté d'un budget global de **5,25 millions d'euros**, financé à **100 % par la Commission européenne**, ce programme rassemble treize partenaires (France, Espagne, Slovaquie, Pologne, Pays-Bas, etc.). Il vise à :

- **consolider les besoins** des acheteurs publics,
- **préparer un appel d'offres commun**,
- **tester en conditions réelles** des solutions pour améliorer la coordination des forces de sécurité lors d'événements majeurs et la gestion des foules.

Pour la Sûreté ferroviaire, qui bénéficie d'une subvention de 100 000 euros, SHIELD PCP constitue un levier de partenariat à long terme et un moyen d'anticiper de futures solutions opérationnelles, testées sur des pilotes en **France**, en **Espagne** et en **Slovaquie**.

En parallèle, la Sûreté ferroviaire a obtenu un second projet européen, **RADAR PCP**, dont le lancement est prévu en septembre 2026. D'un montant de **5,5 millions d'euros**, également financé à **100 % par la Commission européenne**, ce programme associe plusieurs partenaires stratégiques, dont le ministère de l'Intérieur et l'UIC. Son objectif est de développer des **solutions innovantes pour la détection d'armes cachées**, avec des pilotes opérationnels prévus en France et en Espagne.

La Sûreté ferroviaire assurera le **pilotage du projet en tant que coordinateur et leader technique** sur les trois prochaines années, confirmant sa capacité à conduire des programmes complexes dans un cadre européen.



Technologies et outils : des moyens innovants au service du terrain

L'innovation joue un rôle central dans la capacité de la Sûreté à anticiper, détecter et traiter les situations sensibles. En 2025, le développement des usages drones, l'exploration de l'IA appliquée à la vidéo, l'évolution de la gouvernance des postes de commandement, la montée en puissance du CNSF, la maîtrise du parc SEZAM et la mobilisation du 3117 illustrent une même ambition : donner aux équipes de terrain des moyens modernes, fiables et adaptés aux réalités du réseau.

DRONES ET LUTTE ANTI-DRONES : UNE CAPACITÉ INTÉGRÉE ET ANTICIPATRICE

Une capacité pleinement intégrée aux dispositifs de sûreté

La Sûreté ferroviaire confirme l'intégration des drones dans ses dispositifs opérationnels. Utilisés en appui des missions de surveillance, de sécurisation des emprises et d'analyse de situations sensibles, ils constituent désormais un outil complémentaire au service des équipes de terrain.

La flotte compte 29 drones et 42 télépilotes formés. Au total, 1 139 vols ont été réalisés en 2025, représentant 320 heures au total.

Les drones sont principalement mobilisés au bénéfice de SNCF Réseau, de SNCF Gares & Connexions et du Matériel. Leurs usages couvrent notamment les levées de doute, les diagnostics de sûreté, les actions de prévention et l'appui aux interventions opérationnelles. Ils contribuent également à la réalisation d'études de sûreté grâce à une meilleure connaissance des sites et des vulnérabilités.

1 139

vols ont été réalisés
en 2025, représentant
320 heures au total



Les vols de drones sont mis en place majoritairement pour les entités :

- ♥ SNCF Réseau
- ♥ SNCF Gares & Connexions
- ♥ SNCF Voyageurs

Trois types d'interventions dominent l'activité drone :

- 1 Levées de doute
- 2 Diagnostics de sûreté
- 3 Actions préventives

Ils sont complétés par des interventions pour :

- ♥ Incidents de sûreté
- ♥ Rédaction de PV
- ♥ Mises en fuite

Lutte anti-drones : anticiper une menace croissante

112 faits liés aux drones ont été recensés, dont la moitié en Île-de-France. Les survols concernent principalement SNCF Réseau (46), SNCF Gares & Connexions (31) et SNCF Voyageurs (21).

La détection automatique (36 % des signalements) et les alertes centralisées par le PCNS ont permis 49 interventions, en coordination avec les forces de sécurité intérieure. Les retours d'expérience soulignent les limites des modes d'intervention actuels et la nécessité de renforcer la détection précoce.

Pour y répondre, la Sûreté a mené des expérimentations :

- évaluation du dispositif CERBAIR H100 pour mesurer ses performances en milieu ferroviaire dense,
- test avec la Préfecture de Police de Paris et SENHIVE pour détecter les drones « collaboratifs », intégrant les alertes au PCNS.

Ces travaux préparent les futurs dispositifs de protection des infrastructures.

VIDÉOPROTECTION AUGMENTÉE ET ASSISTANT GPT SÛRETÉ : MIEUX EXPLOITER LA DONNÉE ET L'EXPERTISE

Vidéoprotection augmentée : explorer le potentiel des VLM pour mieux exploiter les images

Le pôle Vidéo & Innovation a engagé une consultation afin d'évaluer l'apport des modèles de type « Vision Language Model » (VLM), des intelligences artificielles capables d'interpréter et de contextualiser des images ou des séquences vidéo. L'objectif est d'apprécier leur potentiel aussi bien dans le cadre des analyses a posteriori que pour l'exploitation opérationnelle en temps réel.

Les travaux engagés intègrent dès leur conception les enjeux de souveraineté numérique, de conformité réglementaire, d'éthique et de sobriété technologique.

Assistant GPT Sûreté : faciliter l'accès à l'expertise métier

Parallèlement, le pôle Vidéo & Innovation poursuit le développement de l'Assistant GPT Sûreté, accessible via l'environnement SNCF GPT.

Conçu comme un outil d'appui aux agents de terrain et aux encadrants, cet assistant vise à faciliter l'accès aux connaissances métier, à améliorer l'appropriation des référentiels de sûreté et à apporter des réponses rapides aux questions opérationnelles du quotidien.

Plusieurs phases de test ont été conduites afin d'enrichir les contenus, d'ajuster les parcours d'usage et de sécuriser le cadre d'emploi de la solution. Ces expérimentations préparent le déploiement d'un outil fiable, simple d'accès et directement mobilisable dans l'activité quotidienne des équipes, en complément des ressources et référentiels existants.



Consolider les dispositifs de supervision et d'alerte



Poste de Commandement National Sûreté (PCNS)

156 169 faits traités par le PCNS et ses tables délocalisées (+7,22 % vs 2024)	18 714 procédures Vigipirate	80 194 procédures RI
--	---	-----------------------------------

Alertes 3117/7

61 966 appels voix (vs 60 089 : +3,1%)	25 351 SMS (vs 23 371 : +17%)
88 880 fiches traitées (+28,2 % vs 2024)	

Centre National de Téléprotection Sûreté (CNTS)

866 interventions Sûreté/ FSI demandées dont 303 pour CADI et 563 pour SEZAM	29,9 millions de codes alarmes générés (vs 29,1 millions : +2,7%)
---	---

Centre Vidéo Sûreté d'Île-de-France (CVSI)

2 223 réquisitions judiciaires vidéos gares	285 réquisitions judiciaires vidéos trains	310 réquisitions judiciaires caméras piéton
--	---	--

Vidéo Patrouille

16 663 surveillances Transilien	2 803 surveillances SNCF Gares & Connexions	3 065 faits sûreté	4 152 sollicitations en salle PCNS
608 missions d'appui aux DZS / à la DFPS	1 414 objets délaisés	617 déclenchements BEEPIZ	108 accidents de personnes

Le PCNS joue pleinement son rôle de coordination nationale

Le Poste de Commandement National Sûreté (PCNS) a poursuivi sa transformation afin de renforcer son rôle de pilotage et de coordination à l'échelle nationale. Il définit désormais les orientations communes applicables aux postes de commandement, tandis que les équipes territoriales conservent leurs responsabilités opérationnelles et managériales.

Afin d'accompagner cette dynamique, une nouvelle organisation des échanges a été mise en place, articulée autour de rencontres mensuelles à distance et de séquences trimestrielles en présentiel. Cette gouvernance renouvelée a favorisé l'harmonisation des pratiques, le partage d'expérience et l'appropriation collective des orientations nationales.

Les travaux engagés avec les tables délocalisées ainsi que l'audit du PCNS ont contribué à structurer une gouvernance plus lisible, plus régulière et fédératrice.



L'activité des postes de commandement en 2025

+6,22%
de procédures
Vigipirate

+12,78%
de procédures de relevé
d'identité

23 876
crimes et délits
constatés (-0,95 %)



Le CNSF, vitrine de l'expertise sûreté

Le Centre National de la Sûreté Ferroviaire (CNSF) a confirmé son rôle de vitrine de l'expertise sûreté du Groupe, avec une hausse de 40 % du nombre de visites accueillies par rapport à l'année précédente.

Cette dynamique témoigne de la visibilité croissante du centre, de sa reconnaissance institutionnelle et de l'intérêt porté à son expertise par de nombreux acteurs nationaux et internationaux. Plusieurs visites à forte portée stratégique ont ainsi été organisées, notamment au bénéfice d'Île-de-France Mobilités, de l'IHEDN, de délégations étrangères, de magistrats du parquet ainsi que dans le cadre de l'exercice COLPOFER.

Au-delà de leur dimension protocolaire, ces échanges ont contribué à valoriser l'expertise métier, à renforcer les coopérations, à partager les bonnes pratiques et à conforter le positionnement du CNSF comme outil de démonstration, de dialogue et de rayonnement.

”

Pas de temps mort entre les JO 2024 et l'activité opérationnelle de 2025 ! Les enseignements de la gestion des grands événements ont directement été mis en œuvre pour assurer la sûreté quotidienne du système ferroviaire. Face à l'évolution des enjeux sécuritaires, la Sûreté ferroviaire a encore plus développé son agilité et les travaux d'innovation se poursuivent !



Christophe Bouteille
Directeur adjoint
et directeur des
Opérations Sûreté

Anticiper l'obsolescence : le défi du parc SÉZAM

Une vigilance particulière a été portée à l'obsolescence du parc SÉZAM, composé de 1 571 centrales d'alarme déployées sur le réseau ferroviaire.

Les travaux engagés ont permis d'anticiper un risque majeur de défaillance des équipements et d'identifier des solutions de mise en conformité permettant de prolonger la durée de vie du parc existant. Cette démarche a évité un remplacement généralisé des installations, tout en garantissant la continuité du service et le maintien du niveau de sûreté attendu.

CNTS et Vidéo Patrouille : des dispositifs en forte progression

Le Centre National de Télésurveillance (CNTS) a maintenu un niveau d'activité particulièrement élevé avec 506 969 dossiers CADI et SEZAM traités, soit une progression de 2,4 % par rapport à 2024 (avec une augmentation de 8,1 % de dossiers SEZAM pris en charge).

La Vidéo Patrouille enregistre également une hausse significative de son activité avec 32 793 prestations réalisées (+12,1 %), portée par l'augmentation des faits de sûreté et des missions d'appui aux directions de zone de sûreté.

L'ensemble de ces dispositifs confirme la place croissante des outils de supervision, de télésurveillance et d'assistance à distance dans le dispositif global de Sûreté ferroviaire.



1 571

centrales d'alarme
déployées sur le
réseau ferroviaire



L'année 2025 dans les territoires

Direction de Zone de Sûreté Paris Saint-Lazare

La DZS PSL étend son dispositif opérationnel avec l'ouverture d'un nouveau site à Maisons-Laffitte, couvrant désormais l'ensemble de son périmètre d'action. Cette évolution s'accompagne d'une baisse de 10 % des faits de malveillance en 2025, confirmant l'efficacité de ses dispositifs.

Engagée dans le continuum de sécurité, elle a signé 9 conventions avec des polices municipales (Triel-sur-Seine, Vaucresson, Poissy), tandis que 10 autres sont en cours de finalisation. Ces partenariats renforcent la coordination locale pour anticiper les risques et intervenir en temps réel.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles reste une priorité absolue : la DZS PSL maintient ce combat au cœur de ses priorités, en lien avec les directives du groupe SNCF et les attentes sociétales.

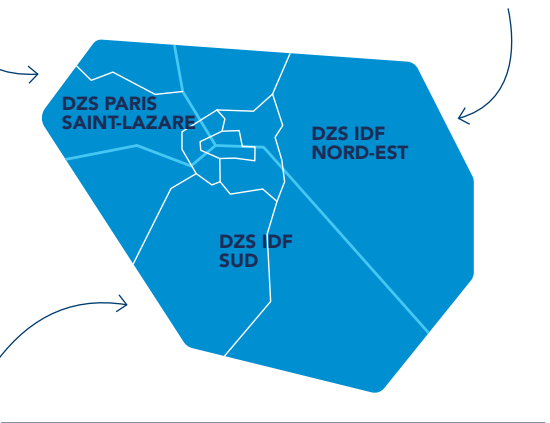
Elle apporte son expertise à un projet structurant pour l'Île de France et stratégique pour le groupe SNCF : l'extension de la ligne E du RER vers Mantes la Jolie, prévue pour mars 2027.

Direction de Zone de Sûreté Île de France Sud

La DZS a dû s'adapter à une mutation des phénomènes de bandes en Essonne et Seine-et-Marne, désormais moins prévisibles et plus diffus. Face à ce défi, elle a renforcé son agilité opérationnelle dans un continuum de sécurité resserré, notamment à travers l'action des deux UO les plus concernées, qui ont procédé à 177 interpellations pour ports d'armes prohibés. Parallèlement, la DZS a approfondi son partenariat avec l'Académie Militaire de la Gendarmerie Nationale, illustrant ainsi son engagement à partager son expertise et à contribuer à la montée en puissance des partenaires régionaux.

Direction de Zone de Sûreté Île de France Nord-Est

La DZS IDF Nord-Est a été pleinement mobilisée pour garantir la Sûreté du réseau francilien sur son périmètre, avec plusieurs centaines de millions de voyageurs protégés. Ses 450 agents ont traité près de 90 000 faits de Sûreté, dont 75 % d'incivilités — majoritairement des nuisances du quotidien (bruit, propreté, cigarette) — tout en renforçant leur action contre les atteintes plus graves : +10 % d'objets dangereux introduits dans les emprises (1 413) et +15 % d'atteintes sexuelles (725), un enjeu prioritaire pour la direction. Les 1 833 interpellations réalisées (contre 1 671 en 2024) reflètent cette double exigence : faire respecter le droit pour un meilleur vivre-ensemble, tout en restant vigilant face aux menaces émergentes.



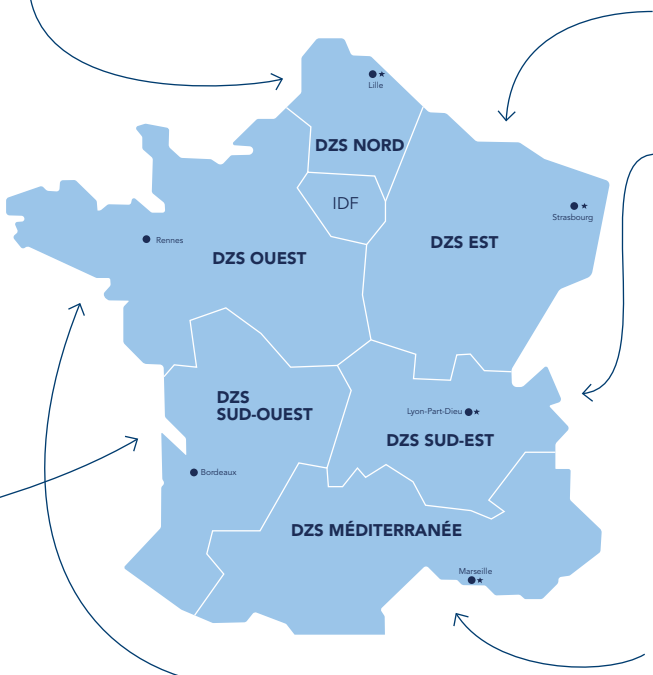
Direction de Zone de Sûreté Sud-Ouest

La DZS Sud-Ouest a renforcé son positionnement dans le continuum de sécurité à travers un partenariat stratégique avec les forces de sécurité intérieure. Six journées d'échanges ont permis de rapprocher police et gendarmerie des enjeux opérationnels. Près de 300 policiers de la zone Nouvelle-Aquitaine ont ainsi été sensibilisés aux méthodes de lutte contre les actes de malveillance, à l'intervention dans les emprises et aux enquêtes judiciaires liées aux accidents de personne.

Parallèlement, des dispositifs innovants ont été co-développés avec les procureurs de la République pour prévenir les incidents lors des grands événements (Francofolies, Férias), en particulier sur le transport et le port d'armes ou d'objets dangereux. Cette approche collaborative renforce la capacité collective à anticiper les menaces et à garantir un environnement ferroviaire plus sûr.

Direction de Zone de Sûreté Nord

La DZS Nord a renforcé son action contre les violences sexistes et sexuelles avec des campagnes de sensibilisation visibles, déployées lors des grands départs en vacances, du passage du Tour de France dans les Hauts-de-France et de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes. Ces initiatives ont permis de sensibiliser près de 3 000 personnes et de réduire de 11 % les infractions à caractère sexuel. Parallèlement, elle a assuré un dispositif de sûreté unique lors de la Braderie de Lille (septembre 2025), mobilisant 197 agents et 46 équipes sur deux jours pour une maîtrise optimale des flux et une prévention efficace des atteintes aux personnes et aux biens.



Direction de Zone de Sûreté Ouest

La DZS Ouest a consolidé le continuum de sécurité grâce à une coordination renforcée avec les forces de sécurité intérieure, les services douaniers et les autorités préfectorales, matérialisée par une trentaine d'opérations conjointes et plusieurs exercices inter-forces de grande ampleur. Parallèlement, elle a maintenu un fort engagement opérationnel sur les grands événements du territoire, tout en développant sa stratégie RSE, notamment à travers la formation de 132 agents opérationnels à la lutte contre le harcèlement dans les transports et des actions de sensibilisation menées auprès de 3 500 lycéens, en partenariat avec la Gendarmerie nationale.

Direction de Zone de Sûreté Est

La DZS Est s'est distinguée par une double action, au service des voyageurs comme des infrastructures. En gare de Mulhouse, la hausse de vols d'effets personnels (40 victimes recensées au premier trimestre) a conduit au déploiement d'un dispositif ciblé avec l'UO Alsace et la DIPN 68, permettant 11 interpellations en flagrant délit. Sur les lignes Dijon-Saint-Amour et Dijon-Vallorbe, elle s'est également mobilisée aux côtés de SNCF Réseau BFC, de la Police Nationale et de la Gendarmerie pour faire face à plus de 20 vols de câbles et de batteries : 4 auteurs ont été identifiés, dont trois membres d'une même famille impliqués dans 17 faits, et sévèrement condamnés, illustrant la capacité de la DZS Est à sécuriser durablement le réseau.

Direction de Zone de Sûreté Sud-Est

La DZS Sud-Est a poursuivi son engagement opérationnel sur des infrastructures ferroviaires à forts enjeux. À Annemasse, sa participation au bouclage gare mensuel, en coordination avec les forces régaliennes, a permis la réalisation de plus de 13 000 contrôles dans une gare où le taux de fraude dépasse les 7%. La DZS a également accompagné l'inauguration de la gare rénovée de Lyon Part-Dieu, première gare de correspondance d'Europe, qui accueille près de 200 000 voyageurs par jour. Située dans un environnement urbain particulièrement exposé à la délinquance et aux phénomènes d'errance et de squat, cette infrastructure constitue un enjeu majeur en matière de sûreté.

Direction de Zone de Sûreté Méditerranée

La DZS Méditerranée a renforcé son dispositif pour allier réactivité et anticipation. 276 missions en projection, déployées sur plusieurs jours, ont permis de couvrir les zones stratégiques entre la Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon. Pour faire face aux pics de fréquentation estivaux, la DZS a doublé ses équipes opérationnelles en gare de Marseille Saint-Charles durant les week-ends de juillet et août, garantissant une présence renforcée aux moments critiques.

Un modèle
économique
hybride pour une
Sûreté engagée

04





La Sûreté ferroviaire s'appuie sur un modèle économique hybride, combinant prestations régulées et prestations commerciales pour répondre à la fois aux exigences du service ferroviaire et aux attentes spécifiques de ses clients. Elle agit aussi dans le cadre de la politique RSE du groupe SNCF, qui l'amène à penser conjointement performance économique, qualité de service et responsabilité sociétale.



3 chiffres clés
de la valeur créée
en 2025

Pour le Groupe :

272 M€

de chiffre d'affaires
autofinancé

Pour les clients :

97 %

de satisfaction
clients

Pour la société :

24

initiatives RSE, dont
79 % réalisées

« Un modèle autofinancé,
des clients satisfaits et
une RSE structurée :
la Sûreté ferroviaire crée
une valeur mesurable
pour le Groupe, ses
clients et la société. »

Un modèle économique autofinancé, robuste et maîtrisé

04

La Sûreté ferroviaire s'appuie sur un modèle économique autofinancé constitué à **90 % d'activités régulées et à 10 % d'activités commerciales**. Ce modèle majoritairement régulé assure des moyens de Sûreté pérennes et une maîtrise du coût global, tout en permettant de développer des prestations commerciales pour répondre à des besoins spécifiques : diagnostics de ligne, ingénierie de Sûreté, dispositifs opérationnels dédiés, prestations de prévention ciblées. Dans un contexte d'ouverture à la concurrence, de montée en puissance des nouveaux entrants et de croissance des trafics fret et régionaux, il offre un cadre stable, lisible et adaptable.



90 %
par des prestations
régulées

10 %
par des activités
commerciales

Le chiffre d'affaires s'élève à **272 M€**, dont **245 M€** de prestations régulées et **27 M€** d'activités commerciales. La Sûreté ferroviaire a consacré **3,3 M€ d'investissements** à la modernisation de ses équipements et de ses systèmes d'information. Ces investissements soutiennent la qualité de service, la résilience et l'efficacité opérationnelle, en accompagnant la transformation du secteur ferroviaire et l'évolution des besoins de Sûreté sur l'ensemble du réseau.

UNE TARIFICATION ANTICIPÉE POUR PLUS DE VISIBILITÉ

Les tarifs des prestations régulées ont été présentés et validés dès le deuxième trimestre, offrant aux entités clientes une visibilité budgétaire renforcée.



La Sûreté ferroviaire s'attache à fournir à ses clients un service de qualité au tarif le plus optimisé possible, ce que l'Autorité de régulation des Transports vérifie scrupuleusement. L'évolution tarifaire maîtrisée qu'elle propose année après année repose sur une dynamique volontariste d'amélioration continue sur toutes les activités. Le renforcement du pilotage de la production, la performance des achats, ou encore l'optimisation des modalités et moyens de production sont autant de leviers pour agir au quotidien en tant qu'opérateur efficace et efficient, opérationnellement et économiquement.



Marie-Charlotte Lamoureux
Directrice Financière
et Régulation



Un portefeuille de clients élargi et une satisfaction durablement élevée

La Sûreté ferroviaire dispose d'un portefeuille de 27 clients, en progression de dix acteurs en deux ans. Aux entités historiques du Groupe (SNCF Réseau, Gares & Connexions, Voyageurs, Fret, Immobilier, etc.) s'ajoutent de nouveaux entrants et partenaires, dans un contexte d'ouverture à la concurrence et de diversification des offres : autorités organisatrices majeures (Île-de-France Mobilités, Région Grand Est) et transporteurs émergents, notamment dans le fret et le transport régional de voyageurs.

Cette dynamique de portefeuille s'accompagne d'un dialogue de gestion structuré avec chaque client, combinant objectifs de Sûreté, contraintes d'exploitation et trajectoires financières. Elle permet d'ajuster les prestations aux priorités locales, tout en préservant la cohérence globale du dispositif et la maîtrise du coût de sûreté.

UN PILOTAGE RENFORCÉ DE LA RELATION CLIENT

La Sûreté ferroviaire poursuit la structuration de son pilotage client autour **d'outils et d'indicateurs partagés**. Les clients disposent d'un accès consolidé aux données clés : volume et nature des missions réalisées, taux de couverture des plans de Sûreté, valorisation économique des prestations. Des **reportings harmonisés** permettent de suivre, quasiment en temps réel, la réalisation des engagements contractuels et d'objectiver les échanges en comité de pilotage.

Ce dispositif de pilotage est complété par **une animation régulière de la relation** : revues de portefeuille, bilans annuels, points d'étape thématiques (ex. : lutte contre les incivilités, protection des emprises, événements majeurs). Il contribue à inscrire la Sûreté dans une logique de partenariat de moyen terme, en lien avec les transformations des offres voyageurs et fret.

UNE PERFORMANCE RECONNUE PAR LES CLIENTS

Les enquêtes de satisfaction clients font apparaître un **taux de satisfaction de 97 %**, porté notamment par la qualité de la relation de gestion, la réactivité des équipes et la capacité à proposer des solutions adaptées aux contraintes locales.

Ces résultats confortent la place de la Sûreté comme partenaire stratégique des activités de tous les clients, au bénéfice de l'ensemble du système ferroviaire. Ils constituent également un levier pour accompagner l'évolution du modèle économique et des offres de prestations, en lien avec les attentes croissantes des clients en matière de lisibilité, de performance opérationnelle et d'efficacité économique.



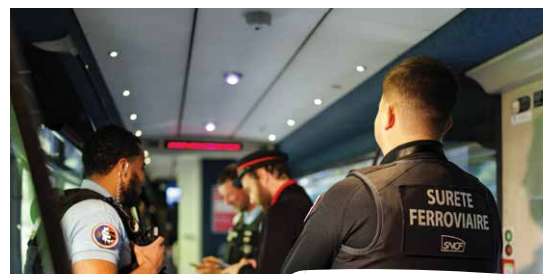
Une démarche RSE structurée, au service de l'environnement et des enjeux sociétaux

La Sûreté ferroviaire s'inscrit pleinement dans la stratégie RSE du groupe SNCF. En 2025, la démarche franchit un cap : plusieurs initiatives deviennent des fondamentaux intégrés aux processus de fonctionnement. Cette dynamique renforce la légitimité de la Sûreté sur ce sujet et son ancrage dans les territoires.

UNE GOUVERNANCE RSE STRUCTURÉE ET UN SOCLE D'ACTIONS PÉRENNES

La démarche RSE est pilotée par un Comité opérationnel (COMOP) dédié, rassemblant représentants des métiers, de l'encadrement et des fonctions support. En 2025, ce COMOP a animé un plan d'action sur deux ans, de 24 initiatives, dont 79 % ont été réalisées, avec un double objectif : déployer rapidement des actions concrètes et inscrire les plus structurantes dans la durée.

Sept actions sont désormais considérées comme des fondamentaux de la RSE à la Sûreté et intégrées dans les processus de fonctionnement, en cohérence avec la stratégie du Groupe :



→ Réduire l'empreinte environnementale des activités de Sûreté

- développement d'achats solidaires, en lien avec la Direction des achats (tenues, équipements, fournitures),
- recyclage et valorisation du matériel, diffusion de bonnes pratiques de charge des équipements et collecte systématique du matériel défaillant,
- déploiement d'une politique de numérique responsable (maîtrise des volumes de données, sobriété des usages, optimisation des outils).

→ Faire des agents les principaux acteurs et bénéficiaires de la transition écologique et sociale

- promotion de la mixité via des ateliers et des temps de sensibilisation tout au long de l'année,
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) avec, notamment, la mobilisation autour de la journée du 25 novembre et d'autres temps d'action dédiés.

→ Développer une éthique irréprochable et une gouvernance ouverte

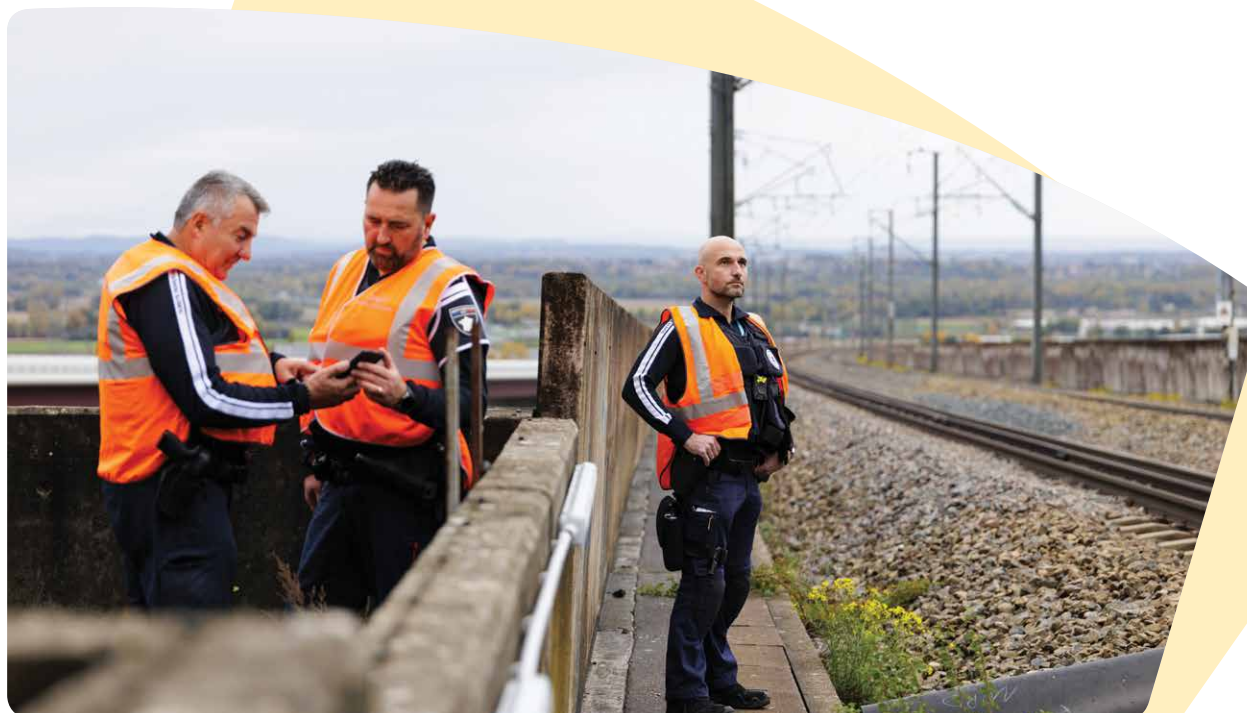
- organisation d'un Ethics Day annuel, pour rappeler les principes d'intégrité, de transparence et de déontologie attendus de l'ensemble des agents,
- prise en compte systématique de la dimension RSE dans la gouvernance de la Sûreté (comité projets, comité des engagements Sûreté), afin d'intégrer les impacts environnementaux, sociaux et éthiques dans les décisions structurantes.



Climat et numérique : anticiper les risques et maîtriser nos impacts

La Sûreté renforce en parallèle sa préparation face au changement climatique. En cours d'élaboration depuis fin 2025, une cartographie des risques climatiques permet d'identifier les zones et périodes les plus exposées (inondations, vagues de chaleur, épisodes extrêmes) afin d'adapter les plans d'intervention, de sécuriser les emprises les plus vulnérables et de limiter les perturbations pour les activités ferroviaires.

Sur le volet numérique, la Sûreté a mis en place de nouveaux process pour réduire son empreinte carbone et limiter les envois de mails avec des pièces jointes en s'appuyant sur de nouveaux outils plus sobres.



”

2025 aura été consacrée à renforcer l'écoute clients et à travailler à proposer une gamme de prestations de sûreté alliant volet opérationnel et expertise, pour répondre aux attentes toujours plus exigeantes et diverses de chacun de nos clients, quels qu'ils soient. Notre ambition ? En tant qu'expert sûreté du ferroviaire, être reconnu comme un acteur de confiance et démontrer toujours plus notre valeur ajoutée et notre engagement au service de nos clients.



Angélique GUZMAN
Directrice Contrats et Relations Clients

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DES PUBLICS JEUNES ET FRAGILES

L'ancrage territorial de la Sûreté se traduit aussi par un engagement renforcé auprès des jeunes et des publics en situation de fragilité. La Sûreté s'est fixé pour **objectif de sensibiliser 100 000 jeunes par an à horizon 2026**, à travers des modules pédagogiques de prévention et de sûreté. En 2025, cette ambition se concrétise par le déploiement de nouveaux contenus (prévention du harcèlement, usages responsables dans les gares et à bord) et par le développement de partenariats locaux.

Ces actions complètent les initiatives de médiation et de dialogue déjà conduites avec les acteurs locaux, et positionnent la Sûreté comme un acteur engagé de la cohésion sociale.

Objectif de sensibiliser

100 000
jeunes

04

ACCESSIBILITÉ ET PRÉVENTION DES VIOLENCES : DES PRIORITÉS TRANSVERSES

La Sûreté ferroviaire a généralisé l'usage de l'**application Acceo**, initialement déployée à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Cet outil, qui permet la traduction en langue des signes et la transcription en temps réel des échanges, améliore l'accessibilité de la relation de service pour les personnes sourdes ou malentendantes et illustre la volonté de la Sûreté de répondre aux besoins de tous les publics.

La lutte contre les violences, en particulier les **violences sexistes et sexuelles**, reste également une priorité. Elle s'appuie sur des actions de sensibilisation des agents, des partenariats avec les acteurs spécialisés et la consolidation de procédures d'alerte et de prise en charge. Combinées aux actions en faveur de l'inclusion, de l'environnement et de l'éthique, ces priorités contribuent à faire de la Sûreté ferroviaire une organisation responsable, attentive à ses impacts et à la qualité du lien avec les citoyens.





Direction de la Sûreté ferroviaire

Secrétariat Général - Département Communication • Directrice de publication : Daphné Varnier

• Rédaction : Daphné Varnier, Marie-Charlotte Lemoulinier, Hanane Guille • Conception/

graphisme : Belleville • Crédits photos : Sébastien Godefroy, Maxime Huriez